

Saint-Elzéar

D'un rang à l'autre...

Informations générales

Conseil municipal



Les prochaines réunions du Conseil municipal auront lieu le mardi 2 avril et lundi 6 mai 2024 à la bibliothèque dès 19h.

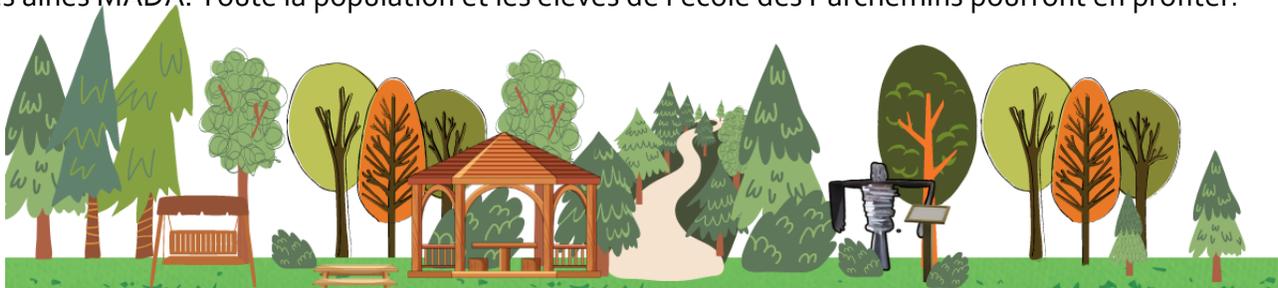
Bienvenue à tous !

Pour toutes questions, communiquez avec le bureau municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata.

Prenez note que le bureau sera fermé le lundi 1^{er} avril pour le congé de Pâques et le lundi 20 mai pour Journée nationale des patriotes.

Aide financière Programme PRIMA

Ça y est!! Notre projet de mise en place d'un parc et de sentiers dans le boisé au cœur du village a été accepté! Nous recevrons la somme de 91091.00\$ de la part du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du programme d'infrastructures municipales pour les aînés. À l'entrée du parc nous installerons un grand gazebo, des tables de pique-niques, des balançoires doubles. Dans le boisé, nous construirons des sentiers sécuritaires ainsi que des bancs pour se reposer le long des sentiers. Nous avons jusqu'en mars 2026 pour réaliser le projet. Ce beau projet fait parti du plan d'action de notre politique familiale et des aînés MADA. Toute la population et les élèves de l'école des Parchemins pourront en profiter!



Au Québec, depuis plus d'un siècle, le mois de l'arbre et des forêts est le moment privilégié pour les amateurs de la forêt de montrer leur attachement à cette immense ressource qui peuple notre territoire.

Thématique 2024 : Je choisis le bois!

Le Québec s'est bâti grâce au bois de ses forêts. Matière première nécessaire à la construction, au chauffage, à la cuisson ou à l'ameublement, il était indispensable. Ce n'est pas un hasard si plusieurs de nos villes et de nos villages sont situés près des rivières. Ce choix, fait par nos bâtisseurs, était dicté par les voies navigables qui servaient à la drave du bois jusqu'aux scieries et aux papetières dispersées sur le territoire. Bien que les moyens de transport aient évolué, nos communautés et leurs entreprises sont toujours là pour témoigner de cette époque.

Le 24 mai prochain, une activité de plantation sur le terrain de l'école et une distribution d'arbre sera organisée en collaboration avec les élèves du C-Fier entre 10h et midi. Tous les citoyens pourront en profiter. Il y aura une limite d'arbre par personne, mais vous aurez la possibilité de revenir avant la fin s'il reste des plants. Vous pourrez également réserver des plants si vous ne pouvez être présents. Les essences ne sont pas encore confirmées à ce jour. Info: 418-854-7690 #2

MAI mois de l'arbre et des forêts



Partage de semence



- Les semences sont gratuites et certaines sont locales (Saint-Elzéar)
- Prenez ce que vous utiliserez réellement
- Vous pouvez laisser des semences ou pas pour les prochains. Plus il y aura de participation, plus ce sera riche et intéressant
- Ne vous sentez pas coupable si vous ne pouvez rien laisser
- Ne pas laisser d'argent
- Les semences doivent avoir un bon taux de germination

Les semences sont disponibles au bureau municipal du lundi au jeudi

Pour information: 418-854-7690 #2

Voici l'horaire d'avril et mai de la bibliothèque. Il est toujours possible d'emprunter ou rapporter vos livres pendant les heures d'ouverture du bureau municipal.

Simplement m'appeler au 418-854-7690 poste 2 pour vous assurer que je suis sur place et il me fera plaisir de vous assister.



Horaire de la bibliothèque par les bénévoles mars/avril		
2 avril	13h30	Thérèse
9 avril	19h00	Colette
16 avril	13h30	Colette
23 avril	19h00	Katy
30 avril	13h30	Thérèse
7 mai	19h00	Isabelle
14 mai	13h30	Colette
21 mai	19h00	Katy
28 mai	13h30	Thérèse

Comité de suivi MADA



Municipalité
amie des aînés

Le comité de suivi MADA c'est rencontré à la mi-mars pour faire un bilan de la première année suite à la mise à jour de la politique familiale et des aînés MADA de la municipalité. Plusieurs projets sont en cours et quelques-uns sont déjà réalisés, mais y a encore du travail à faire. Cette politique est en vigueur jusqu'en 2027. Vous pouvez la consulter sur le site internet de la municipalité <https://saintelzear.ca/politiques/>. Le document de suivi du plan d'action est disponible au bureau municipal pour consultation.

Règlement relatif aux feux extérieurs et brûlage (282-2023)



N'oubliez pas qu'un règlement sur les feux en plein air et brûlages à été adopté en 2023 afin d'assurer la sécurité et le respect du voisinage et de mieux prévenir les risques d'incendie. Il y a maintenant une période où il est interdit de brûler de l'herbe, des broussailles, des feuilles mortes et des branches d'arbres soit entre le 1er mai et le 15 octobre inclusivement. Le feu doit être fait dans un foyer ou dans un contenant adéquat avec pare-étincelles sinon, pour les feux à ciel ouvert, la superficie du feu ne doit pas dépasser 1.0 mètre carré, le site de combustion doit être à au moins 5 mètres de tout bâtiment et de toute matière combustible et seul le bois non transformé (sans teinture, sans peinture, enduits, autres produits nocifs, etc.) peut être brûlé.

Toute personne qui laisse un feu extérieur sans surveillance ou quitte les lieux avant que le feu ne soit totalement éteint contrevient au présent règlement. Tout feu en plein air est interdit lorsque l'indice d'inflammabilité est élevé ou extrême ou lorsque le vent atteint une vitesse supérieure à 20 km/h. Le règlement est disponible au bureau municipal ou sur le site web de la municipalité sous l'onglet www.saintelzear.ca/reglements/.

Le site Web de la RIDT s'est enrichi d'une section « Espace éducatif ».

Celle-ci s'adresse au monde de l'éducation en proposant aux enseignantes et enseignants des écoles primaires de la région différentes animations scolaires pour leurs élèves.

La RIDT offre ainsi l'opportunité de participer gratuitement à des activités captivantes qui sensibiliseront et outilleront les élèves à bien gérer leurs déchets grâce à son agente de sensibilisation, Rosalie Morin-Nadeau, qui pourra se déplacer dans les écoles jusqu'à la fin avril, pour cette année scolaire.

Au final, l'offre de service présentera 12 projets d'animation scolaire. Les 4 premiers sont déjà disponibles pour l'année scolaire 2023-2024. Il s'agit de :

- o Mets du respect dans ton bac !
- o D'où viens-tu ?
- o Emballage cadeau écolo.
- o D'où viennent-ils les textiles ?

Les autres activités suivront pour les années scolaires à venir:

- o Décomposeurs à la rescousse !
- o Économie d'eau potable.
- o Le compost : Magie ou science ?
- o Le cycle de vie des objets.
- o Les 5 R.
- o Les champions du tri.
- o Le lieu d'enfouissement technique.
- o Nos déchets dans la nature.



Les enfants sont les citoyens adultes de demain. Les animations sont donc conçues pour les rejoindre directement et les outiller à participer pleinement à la saine gestion des matières résiduelles.

Le personnel enseignant est invité dès à présent à consulter les fiches descriptives des animations scolaires

https://ridt.ca/trucs-et-astuces/espace_educatif/

La RIDT est fiers de pouvoir collaborer avec le monde de l'enseignement pour offrir une expérience éducative enrichissante aux élèves.

Enregistrement obligatoire des chiens

L'enregistrement des chiens est obligatoire dans toute la MRC de Témiscouata depuis 4 ans. Nous savons que plusieurs chiens ne sont pas encore enregistrés. Nous faisons confiance aux propriétaires, mais selon la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, le propriétaire ou gardien d'un chien qui contrevient à l'un ou l'autre des articles 16, 18 et ne pas enregistrer votre chien est passible d'une amande de 250 \$ à 750 \$.



Vous avez un chien de 3 mois ou plus, il doit être enregistré. Vous pouvez vous procurer un formulaire au bureau municipal ou bien le télécharger sur le site web de la municipalité. L'enregistrement est au coût de 10\$ par chien et est valide pour la durée de vie de votre animal. Vous devez également nous aviser si votre chien est décédé ou si vous déménagez pour la mise à jour de votre dossier.

La prochaine collecte des encombrants est prévue au début de juillet 2024. L’inscription est obligatoire et le formulaire d’inscription pour la collecte 2024 sera mis en ligne à partir du 6 mai 2024 jusqu’au 23 juin. Aucune inscription ne sera acceptée après la fermeture du formulaire, même si les collectes n’ont pas encore eu lieu. En tout temps, si vous ne pouvez pas attendre la collecte des encombrants, vous pouvez apporter vos encombrants gratuitement dans l’un des 4 écocentres de la RIDT.

Témiscouata-sur-le-Lac (Quartier Cabano) 854-7318 53, route 232 Est	Squatec 855-5484 90, route 295 Nord			Pohénégamook 893-2571 480, rue du Parc industriel		
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
PÉRIODE ESTIVALE 17 avril 2023 au 26 novembre 2023	Fermé	8 h à 12 h 13 h à 16 h	Fermé	13 h à 16 h	8 h à 12 h 13 h à 16 h	8 h à 12 h 13 h à 16 h
PÉRIODE HIVERNALE 27 novembre 2023 au 14 avril 2024	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	8 h à 12 h 13 h à 16 h

Dégelis et lieu d'enfouissement technique 853-2172 297, route 295						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
PÉRIODE ESTIVALE 17 avril 2023 au 26 novembre 2023	13 h à 16 h		8 h à 12 h et 13 h à 16 h			8 h à 12 h
PÉRIODE HIVERNALE 27 novembre 2023 au 14 avril 2024	13 h à 16 h		8 h à 12 h et 13 h à 16 h			Fermé

Chronique de toponymie Elzéascouataise

Couturier (Route)

Ancienne route d’une longueur de 4 km reliant le chemin Laverrière au chemin Principal en direction de Pohénégamook, quartier Sully. Il débouchait à 1.2 km du pont de la rivière Bleue près de la limite du quartier Sully (Pohénégamook). Ce tracé fut utilisé et entretenu par la municipalité à partir des années 1930 et 1940 jusqu’au cœur des années 1960. Le tracé est encore visible sur Google Earth !

Couturier, ça vient d’où?

Je n’ai aucune preuve écrite de la source de ce patronyme, mais selon toute logique, le patronyme Couturier vient de l’industriel du bois de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Alphonse Couturier dont j’ai abondamment entendu parler par les Anciens et Anciennes de notre communauté. Exploitant le bois sur les terres de la couronne (terres publiques), il est fort à propos que les activités forestières d’Alphonse Couturier dans nos limites municipales soient à l’origine de cet ancien nom.



Moulin Alphonse Couturier

Source: Dionne Bérubé, Rolande, (sous la supervision de), *St-Louis se souvient, Historique 1873 1978, Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Julien Morin et Film of Plaque, sans date, p. 67.*

Réjean Deschênes, comité du livre

La grande jase!



C'EST LE TEMPS DE PRENDRE NOTRE PLACE 😊

La grande jase! - **Qu'est-ce qui se fait déjà chez-nous ? Qu'est-ce qui manque ?**

Quoi : Quatre grandes rencontres pour faire entendre ton opinion sur l'avenir du Témiscouata

Quand et où : de 9h à 13h et choisissez entre le;

- 23 avril à Squatec (inscription avant le 15 avril)
- 4 mai à Témiscouata-sur-le-Lac secteur Cabano (inscription avant le 26 avril)
- 8 mai à Pohénégamook (inscription avant le 30 avril)
- 22 mai à Dégelis (inscription avant le 14 mai)

Combien : Tout est gratuit! Même ton diner!

Déroulement : Choisissez deux sujets qui vous tiennent à cœur et venez échanger sur ceux-ci le temps d'une journée:

1. 🌳 🌪️ 🌍 Adaptation aux changements climatiques
2. 🏠 Habitation
3. 👥 👤 👩 Attirer de nouvelles personnes et sentiment d'appartenance
4. 😊 😞 🚶 Santé physique et mentale
5. 🎵 🎸 🏀 Vie culturelle et de loisirs
6. 🥕 🍷 Alimentation
7. 👤 🤝 🧑 Accueil de la diversité



psst! Suit la page Facebook de la MRC de Témiscouata pour être au courant des événements!

Réponds à ce court sondage pour dire ton avis sur le Témiscouata!

S'inscrire : sur le site de la MRC de Témiscouata ou au 418-899-6725 poste 4418

La population du Témiscouata, les organismes communautaires, le milieu de la santé, le milieu entrepreneurial, les municipalités... On a besoin de tout le monde!

ARTICLE 3 – TAUX DES TAXES SPÉCIALES POUR LES CAMIONS :

Le taux de la taxe foncière spéciale pour le remboursement de la dette des camions pour l'année 2024 est de :

Camion Freightliner 0.0843/100\$ d'évaluation

Tracteur et souffleur 0.0845/100\$ d'évaluation

ARTICLE 4 - ENLÈVEMENT DES ORDURES

Les tarifs pour les services de l'enlèvement des ordures ménagères et l'opération du Site d'Enfouissement sanitaire pour l'exercice financier 2024 sont fixés à :

Catégorie	Taux \$
Résidentiel	260,00
Résidentiel – 2 logements	254,00 \$ chacun
Résidentiel – 4 logements	254,00 \$ chacun
Commerce annuel	440,00
Ferme enregistrée	260,00
Érablière	197,00
Chalet et camp forestier	130,00

ARTICLE 5 – COMPENSATION POUR LE TRANSPORT, VIDANGE ET TRAITEMENT DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES ET DE PUISARDS :

Le tarif de compensation pour le service de transport, de vidange et de traitement des boues de fosses septiques et des puisards ainsi que l'étude environnementales est fixé à 104,00\$ pour les résidences (vidange 1 fois aux 2 ans) et pour les contribuables qui possèdent un chalet ou une érablière le taux est fixé à 52,00 \$ (vidange 1 fois aux 4 ans)

ARTICLE 6 – TAUX D'INTÉRÊT :

Un taux de 18 % par année d'intérêts sera chargé sur tout compte de taxes après 30 jours suivant réception de ce compte.

Suite page 9

ARTICLE 7 – NOMBRE DE VERSEMENTS :

Le contribuable dont le montant de ses taxes sera élevé de 300.00 \$ et plus sur une unité d'évaluation ou sur l'ensemble de ses unités d'évaluation, aura le privilège et la possibilité de payer ce compte en deux (2) versements sans intérêts.

Le premier payable dans les 30 jours suivant la réception du compte de taxes et le deuxième payable le 30 juin 2024.

Le contribuable dont le montant de ses taxes sera élevé de 600.00 \$ et plus sur une unité d'évaluation ou sur l'ensemble de ses unités d'évaluation, aura le privilège et la possibilité de payer ce compte en trois (3) versements sans intérêts.

Le premier payable dans les 30 jours suivant la réception du compte de taxes, le deuxième payable au 30 juin 2024 et le troisième payable le 30 septembre 2024.

Le contribuable dont le montant de ses taxes sera élevé de 900.00 \$ et plus sur une unité d'évaluation ou sur l'ensemble de ses unités d'évaluation, aura le privilège et la possibilité de payer ce compte en quatre (4) versements sans intérêts.

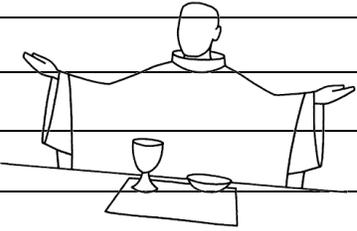
Le premier payable dans les 30 jours suivant la réception du compte de taxes, le deuxième payable au 30 juin 2024, le troisième payable le 30 septembre 2024 et le quatrième le 31 décembre 2024.

Les personnes qui désirent payer leur compte de taxes en douze (12) versements sans intérêt, peuvent prendre entente avec la directrice générale. Les paiements pourront être faits par chèques postdatés ou par accèsD. Si un paiement n'est pas effectué dans le délai déterminé, les personnes perdront leur privilège et des intérêts seront facturés.

ARTICLE 8 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Fabrique—Horaire des messes et célébrations

7 avril	11h	Messe		prêtre –Jean-Grégory Jeudy
21 avril	11h	Adace		Brigitte Ouellet
5 mai	11h	Messe		prêtre –Jean-Grégory Jeudy
19 mai	11h	Adace		Brigitte Ouellet

Ce rapport n'a aucune valeur légale et il a comme seul objectif de renseigner la population sur les principales actions de la fabrique en 2023, en plus de vous transmettre quelques chiffres informatifs.

Au cours de 2023 nous avons eu six rencontres afin de prendre différentes décisions pour le bon fonctionnement de votre fabrique, en plus de l'assemblée annuelle de paroissiens et paroissiennes. À cette assemblée annuelle, deux nouvelles personnes ont accepté de s'investir au sein de notre vie communautaire chrétienne, soit mesdames Linda Boucher et Sylvie Bluteau. Merci pour votre engagement.

Nos principales réalisations en 2023.

Acquisition d'un nouveau classeur ignifuge, restauration du registre d'origine 1933-1966, entretien cimetière du chemin Paradis, Gala folklorique;

Les statistiques de 2023.

Baptêmes (2), mariage (0), funérailles (1), sépultures (8)

Notre équipe locale 2024 (ordre alphabétique).

Sylvie Bluteau, Linda Boucher, Céline Briand, Réjean Deschênes, Bertrand Émond, Phyllis Jalbert, Jean-Grégory Jeudi (prêtre modérateur), Brigitte Ouellet et Claude Thibault «dit le Pique».

Retour sur les budgets 2022 et 2023.

Nous avons eu, en 2022, des recettes de 13 199.07 \$ et des déboursés de 10 569.04 \$ pour un surplus de 2630.03 \$. Ce surplus vient faire un contrepois au déficit de 2021.

Pour l'année 2023, les recettes ont été de 13 089.61 \$ et les déboursés de 10 314.30 \$ pour un surplus de 2775.31 \$. Ce surplus sera une base solide pour l'achat/réparation de notre tracteur-tondeuse.

Prévision budgétaire 2024.

Vous avez reçu par la poste la demande de participation à la capitation 2024. Participer financièrement, c'est assurer le maintien des services religieux localement (baptêmes, funérailles, inhumation, mariages.) Les prévisions budgétaires équilibrées 2024 sont de 11 140.00 \$. Merci de votre soutien.

Gala folklorique 2023.

Comme à l'habitude, le travail de l'équipe de bénévoles a permis un succès retentissant. Cette activité a généré un revenu net de 2975.56 \$. Simplement, mais sincèrement, merci aux bénévoles.

Avenir des paroisses du secteur Élizabeth-Turgeon et de l'ensemble du secteur pastoral témiscouatain.

Depuis quelques mois déjà, l'archevêque de Rimouski, accompagné de personnes-ressources rencontrent les communautés chrétiennes du diocèse afin de discuter de l'avenir de nos communautés chrétiennes, avec les représentants des paroisses. Au cours du mois de mai prochain, ce sera notre tour (secteur Élizabeth-Turgeon : St-Louis, St-Elzéar, St-Eusèbe, St-Mathias et Notre-Dame). Une des questions principales est de réfléchir sur nos manières de fonctionner selon les besoins de chaque communauté tout en étant conscient du nombre décroissant de prêtres et de bénévoles dans nos communautés chrétiennes. Réorganisation, fusion, évaporation. À suivre !

Bon printemps à tous et à toutes.

Réjean Deschênes, président de l'assemblée de fabrique

- Accompagnement transport
- Activités communautaires
- Aide aux formulaires d'impôts
- Appareil téléphonique sécuritaire "Maestro"
- Café-rencontre
- Carrefour d'information pour aînés
- Maître de ses choix
- Popote roulante
- Repas communautaires
- Programme Pair
- Répit-accompagnement
- Service d'aide à domicile
- Soutien civique - accompagnement social
- Téléphone amical
- Visite Amicale
- Vœux d'anniversaire



Tél : 418-853-2546

cabtemis@qc.aira.com

Facebook/[Cabtemis](#)



Services offerts:

Les activités de soutien d'entraide et d'accompagnement

Groupe d'entraide, regard sur, soi axé sur le rétablissement

Écoute téléphonique

Milieu de vie non structuré

Activités de prévention et de promotion de la santé psychologique

Promotion de la santé globale

Centre de documentation

Expression artistique et la créativité

Activités d'éducation populaire et politique

Comités internes vie associative

Accompagnement pour différents services

Programme d'aide et d'implication sociales

Activités socio récréatives

Pour plus d'informations sur les services offerts, n'hésitez pas à contacter l'organisme au 418-854-0009 ou par courriel à sourcedespoir@bellnet.ca



L'Autre-Toit
du KRTB

Nous vous informons que L'Autre-Toit du KRTB, maison d'aide et d'hébergement pour femmes en difficultés et leurs enfants est ouverte 24h/24 , 7 jours semaine. Nos services sont gratuits et offerts pendant toute la période estivale. Pour informations ou demandes d'aide : 418-854-7160 ou S.O.S. Violence conjugale :1-800-363-9010. N'hésitez pas à nous contacter.



Il y a sur le territoire, trois volets de transport pour vous servir!

-Transport adapté -Transport collectif

-Transport Inter-MRC

Vous devez réserver 24 heures à l'avance:

418-899-2189 ou sans frais: 1-800-350-2189

Avril 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Congé de Pâques Bureaux fermés	2 13h30 Biblio 19h Séance du conseil 	3	4	5	6
7 11h Messe	8	9 19h Biblio 	10	11	12	13
14	15	16 13h30 Biblio 	17	18	19	20
21 11h Célébration de la parole	22	23 19h Biblio 	24	25	26	27
28	29	30 13h30 Biblio 	31			

Mai 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5 11h Messe	6 19h Séance du conseil	7 19h Biblio 	8	9	10	11
12	13	14 13h30 Biblio 	15	16	17	18
19 11h Adace	20 Bureau fermé Journée des patriotes	21 19h Biblio 	22	23	24 10h activité de don d'arbres	25
26	27	28 13h30 Biblio 	29	30	31	